



## Communiqué

### **Observatoire de la mobilité: la pandémie marque fortement les habitudes**

Chaque année, la Municipalité publie son Observatoire de la mobilité. Recueil des principaux chiffres en matière d'habitudes de mobilité et d'usages de l'espace public lausannois, il est également un outil pour suivre la mise en œuvre des objectifs de la Ville dans ces domaines et dans les années à venir, le plan climat. Sans surprise, cette édition est fortement marquée par la pandémie que nous traversons.

A Lausanne, 46% des ménages n'ont pas de voitures. Cependant, ces dernières décennies, l'espace public a essentiellement été pensé pour le trafic automobile. «Rendre l'espace public plus accessible, plus apaisé et plus convivial est un défi passionnant. Pour y arriver, développer une mobilité plus durable est un enjeu majeur auquel la Municipalité s'attèle chaque jour» souligne Florence Germond, conseillère municipale en charge de la mobilité et des espaces publics. «En ce sens, l'Observatoire de la mobilité est un outil important pour quantifier le chemin parcouru et celui qu'il reste à parcourir».

#### **Apaiser et fluidifier le trafic**

Le développement des zones modérées s'est poursuivi de manière intense en 2020, avec la réalisation de 20 nouvelles zones modérées et la création d'une nouvelle zone piétonne et la transformation de 14 zones 30 en zones de rencontre. Ce sont près de 10 km d'aménagements qui ont été créés. Ainsi, Lausanne compte désormais 86 km de zones modérées sur le total de voirie hors axes principaux (138 km), soit 62%. Par ailleurs, afin de faire cohabiter plus efficacement marche et trafic automobile, la Municipalité a supprimé les feux de 9 carrefours et mis au clignotant certains carrefours la nuit (19 en 2020).

#### **Développer la mobilité active**

Afin de favoriser la mobilité active (piétons et vélos) bénéfique pour la santé et la lutte contre la pollution de l'air, la Ville a poursuivi le développement d'aménagements cyclables. Ce développement était d'autant plus important cette année qu'il a fallu accompagner les effets de la pandémie afin que le trafic ne se reporte pas essentiellement sur la voiture. 10.5 km d'aménagement et liaisons cyclables ont été créés cette année, portant le total à plus de 111.1 km. Un gros effort a également été consenti pour augmenter le nombre de places de stationnements (+420 places) pour atteindre 3'810 places, soit une augmentation de 88% depuis 2016.

Sécuriser et faciliter la marche afin de la rendre plus attractive est également un objectif de la Municipalité. Dans ce domaine, 15 aménagements pour sécuriser le chemin de l'école ont été déployés, 127 nouvelles assises installées et 20 mesures d'accessibilité (abaissement de trottoirs, bande podotactiles, etc.) mises en place. Enfin, 78 passages piétons ont été modifiés pour permettre l'annonce automatique.

#### **Accompagner les effets de la pandémie**

La pandémie a fortement marqué les usages en matière de mobilité. La fréquentation des transports publics ainsi que le trafic automobile ont fortement diminué alors que la mobilité active s'est renforcée. S'agissant des transports publics, alors que la fréquentation était en augmentation début 2020, elle est descendue drastiquement lors du premier semi-confinement (16% de la fréquentation 2019) et n'a jamais retrouvé les niveaux de 2019. La déclaration de l'état de nécessité par le Canton, début novembre 2020, a également eu un impact important.

Sur le plan du trafic automobile, le semi-confinement du mois de mars s'est fait sentir sur tous les points d'entrées de la Ville puisque les compteurs ont relevé des baisses d'environ 50% du trafic entre avril 2019 et avril 2020. La même comparaison au mois de septembre relève une diminution du trafic d'environ 3%. Ces chiffres démontrent qu'il était crucial d'accompagner les changements d'usages en matière de mobilité. En effet, à titre d'exemple, le nombre de cyclistes a augmenté de 20% entre 2019 et 2020.



## **Mieux partager l'espace public**

L'Observatoire de la mobilité permet également de quantifier la place dévolue à la voiture dans nos espaces publics. Ainsi, l'emprise des 96'400 places de stationnement, dont 28'810 sont à usage public, représente près de 340 stades de foot ou plus de 480 fois la place de la Riponne. Les mesures mises en place par la Municipalité pour accompagner les effets de la pandémie n'ont touché que 2% de ces places. Elles ont par contre permis de dégager de l'espace pour agrandir les terrasses des restaurateurs (171) particulièrement touchés par la crise, de développer plus rapidement les aménagements cyclables prévus de longue date et de favoriser ainsi la mobilité active.

## **Préparer demain**

Le plan climat de la Municipalité affiche la volonté politique forte de développer la mobilité active. Il fixe des objectifs ambitieux comme la multiplication par 7 du nombre de km parcourus à vélo, l'augmentation de 20% de ceux parcourus à pied et de 50% de ceux en transports publics. L'Observatoire de la mobilité intégrera le suivi annuel de ces objectifs ainsi que de ceux liés au transport individuel motorisé.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Mme Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 00**

Lausanne, le 15 avril 2021